



FICHE SITE
site classé
76 140 000

L'AVENUE ET LE PARC DU CHATEAU D'OFFRANVILLE

Liste des communes concernées : OFFRANVILLE

Superficie : 19,69 ha

Arrêté de classement du 04/03/1943 : est classé l'ensemble formé à Offranville (Seine-Inférieure) par l'avenue et le parc du château, comprenant les parcelles cadastrales n° 844 à 864, 874 à 901 section A